

Réf: Dossier 300847

Avis de constitution

SOCIETE « KOLO FONGUI LA MAISON DES ELEVEURS »

Siège ABIDJAN SONGON CARREFOUR SOUS PREFET,  
Lot 1158, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOLO FONGUI LA MAISON DES  
ELEVEURS »

Objet : \_ FABRICATION D'ALIMENT DE VOILLAILE,  
POUSSINS ET DE MAIS

\_BTP

\_COMMERCE GENERALE

\_IMPORT&EXXPORT

\_ l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles

\_l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux

\_la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce

\_la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

\_et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,  
se rapportant directement ou indirectement à l'objet  
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le  
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN SONGON CARREFOUR SOUS PREFET,  
Lot 1158, Ilot 116

Dirigeant(s) M KONATE SOUMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03761 du 23/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23100/GTCA/RC/2024 du 23/04/2024

